

Le réseau des airées protégées de la République Démocratique du Congo (RDC) comprend plus de 25 catégories de gestion d'aires protégées in et ex situ, dont notamment les parcs nationaux, les réserves de faune, les réserves naturelles, les domaines de chasse et les jardins zoologiques et botaniques. Ce grand nombre de catégories, et la diversité d'objectifs de gestion à laquelle il donne lieu, reflète l'histoire de la conservation en RDC. Aujourd'hui le réseau représente à des degrés variables les différents types d'écosystèmes terrestre et aquatique de la RDC.

LÉGENDE CATÉGORIE DE GESTION Aire de gestion des habitats ou des espèces Parc national (réserve naturelle integrale) Réserve naturelle Province Province Prontière CATÉGORIE DE GESTION Aire de gestion des habitats ou des espèces Parc national (réserve naturelle integrale) Réserve naturelle Domaine ou réserve de chasse Autres catégories

LES AIRES PROTÉGÉES DE LA RDC SOUS STATUT OU ACCORD INTERNATIONAL

Cours d'eau / plan d'eau

CATÉGORIE & NOMBRE	SUPERFICIE ADMINISTRATIVE (HA)	DÉTAILLES
Sites du patrimoine mondial (5)	6 852 625	Parc National des Virunga (800 000ha), 1979 Parc National de Garamba (490 000ha), 1980 Parc National du Kahuzi-Biega (600 000ha), 1980 Parc National de la Salonga (3 600 000ha), 1982 Réserve de Faune à Okapis (1 372 625ha), 1996
Sites Ramsar (3)	7 435 624	Parc National des Mangroves (66 000 ha), 1994 Zones humides du Parc National des Virunga (800 000 ha), 1994 Ngiri-Tumba-Maindombe (6,569,624 ha), 2008
Réserves de la biosphère (3)	282 688	Yangambi (235,000 ha), 1976 Lufira (14,700 ha), 1982 Luki (32,968 ha), 1976

L'INSTITUT CONGOLAIS POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (ICCN)

L'ICCN est l'agence en charge de la gestion des aires protégées en RDC. L'ICCN a développé des partenariats avec une quarantaine d'institutions et organisations. Celles-ci contribuent à l'animation du secteur aires protégées sur les plans financiers et techniques.



